

La nouvelle revue de presse

NRP Octobre 2011, n°9



Dossier

L'Afrique du Nord: C'est les vacances!

Société

Jeune fille et quête identitaire: Vers une nouvelle figure sociale

Abdelkrim ELAIDI

Droit

REFORME DE LA LOI SUR L'INFORMATION
Suspicion chez les professionnels des médias

Mohand AZIRI

Culture

Dans les studios de Dzaïr Web TV, la première chaîne de télévision algérienne sur internet

Hajer GUENANFA

Mémoire

1962, les disparus d'Algérie

Guy PERVILLE

الصحيفة الجزائرية
مختارات الصحف

Dossier

L'Afrique du Nord: C'est les vacances!

Pourquoi l'Algérie ne peut être un pays de tourisme

Ahmed Rouadjia, p.4

Djanet, l'économie locale suspendue aux «affaires» Mariani et Kadhafi

Farouk Djouadi, p.5

Tunisie: les Libyens ont évité un désastre touristique à Djerba

Kaouther Larbi, p.6

Maroc: Les recettes touristiques s'inscrivent en hausse de 9,6%

Dounia Mounadi, p.6

Société

Jeune fille et quête identitaire: Vers une nouvelle figure sociale

Abdelkrim Elaidi, p.7

Droit

Algérie: A fond la réforme!

Cherif Ouazani, p.9

REFORME DE LA LOI SUR L'INFORMATION

Suspicion chez les professionnels des médias

Mohand Aziri, p.11

Culture/Médias

Dans les studios de Dzaïr Web TV, la première chaîne de télévision algérienne sur internet

Hajer Guenanfa, p.11

Manipulation des réseaux sociaux: Les internautes algériens ne sont pas dupes

Nora Chergui, p.12

Mémoire

1962, les disparus d'Algérie

Guy PERVILLÉ, p.13

La liberté d'écrire l'histoire

Djanina Benkelfat Messali /Allal Bekkaï, p.13

Bibliographie, p.14

*La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse »,
créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.*

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :



CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: www.cdesoran.org

Ont collaboré à ce numéro

Farid BELGOUM

Bernard JANICOT

Hizia LAKEDJA

Fayçal SAHBI

Mehdi SOUIAH

Leila TENNCI

Houari ZENASNI

Si vous voulez recevoir gracieusement les numéros suivants de la Nouvelle Revue de Presse, envoyez-nous un message à l'adresse suivante:

nrpresse@yahoo.fr

Les idées exprimées dans les textes repris par la NRP n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Les recettes de tourisme dans les pays de l'Afrique du Nord constituent une part importante dans leurs balances des paiements, et par conséquent, financent une grande partie de leurs importations. Cette importance traduit les efforts faits par les gouvernements pour attirer les touristes, à travers les infrastructures mises à leur disposition : des services de haute qualité, des employés compétents, et bien sûr le réaménagement des lieux archéologiques. Mais, suite aux événements politiques graves qui ont eu lieu depuis quelques mois dans certains pays de l'Afrique de Nord, l'impact sur le tourisme a été considérable.

En quelques semaines, l'Egypte et la Tunisie ont perdu plus de 80% de leurs revenus liés au tourisme. En Egypte, les $\frac{3}{4}$ des bateaux naviguant en Haute Egypte restent à quai. Les hôtels ont vu baisser leur fréquentation dans les mêmes proportions. Les complexes égyptiens ont du licencier la moitié de leurs collaborateurs. Même si la situation semble se stabiliser, il est indéniable que l'Egypte gardera de l'année touristique 2011 un souvenir bien sombre !

En ce qui concerne la Tunisie, la situation est un peu différente : pays plus proche de l'Europe du Nord, destination moins onéreuse, elle est préférée par les touristes de pays voisins notamment, les algériens et les libyens.

Le Maroc, suite à l'attentat perpétré à Marrakech, a perdu en quelques jours la quasi totalité de ses réservations. Le taux de remplissage des hôtels 4 et 5 étoiles n'excédait pas 40%. L'année 2011 est une année difficile pour le Maroc en général, et pour Marrakech en particulier.

En Algérie, certains soulignent le manque d'infrastructures touristiques et la mauvaise situation sécuritaire ; deux facteurs susceptibles de dissuader les visiteurs de venir en Algérie. Mais l'autorité locale pense que la priorité reste de promouvoir le "tourisme interne", ce qui signifie que le pays veut récupérer au moins une grande partie des touristes algériens qui passaient leurs congés en Tunisie ou en Egypte.

Le dossier du n° 9 de la Nouvelle Revue de Presse est consacré à la situation du tourisme dans les pays de l'Afrique de Nord, après les changements politiques qui ont eu lieu dans cette région.

Farid BELGOUIM

Pourquoi l'Algérie ne peut être un pays de tourisme

Ahmed ROUADJIA

Notre pays est beau, vaste, diversifié et contrasté. Déployé sur une étendue de 2 381 740 km², il dispose d'atouts multiples : naturel, géographique, économique, etc. mais que gâchent et défigurent des pratiques sociales dévastatrices que nul discours officiel ne saurait nier ou masquer.

Nos officiels chargés de ce secteur vital ont beau discourir et enjoliver les œuvres accomplies ou à accomplir dans l'avenir en matière du développement d'infrastructures, d'accueil et de services, notre pays demeure pourtant fort arriéré en ce domaine. Là, cependant, où le discours officiel dit vrai, c'est quand il fait valoir la beauté de nos paysages et de nos plages pittoresques et révèle, avec des chiffres à l'appui, des réalisations « grandioses » en termes de structures physiques, d'équipements et de personnel « formé » ou à former dans l'immédiat. [...]

Car, en effet, et partout, du Nord au Sud, d'Ouest en Est, le pays recèle, outre les plaines fertiles et nourricières de la Mitidja, des Hauts- Plateaux céréaliers, et de bien d'autres, des sites naturels merveilleux, des vues panoramiques extrêmement prenantes qu'illustrent, entre autres, les corniches (Jijel-Bougie), les gorges de Kherrata et de Lakhdaria, naguère baptisées Porte de fer, le golfe d'Oran, de Skikda, la baie d'Alger, les gorges du Rhumel, les merveilleux Balcons de Ghoufi dans les Aurès. Tous ces sites splendides constituent autant de trésors que la nature en a fait un don « spécial » à l'Algérie. Beauté d'un pays sacrifié sur l'autel de l'indifférence et du dilettantisme professionnel.[...]

[Au Sud] à quelque trois mille kilomètres environ d'Alger, se dresse majestueusement le massif volcanique du Hoggar, dont le point culminant se situe au Djabal Tahat (2908m). Les paysages lunaires qui l'entourent avec leurs collines en manière de « coupoles » et de têtes de sphinx que l'érosion éolienne a dessinées avec un art consommé à travers les millénaires sont d'une rare beauté de formes et de couleurs. Les intenses lumières qui les baignent au coucher du soleil accentuent et précisent les moindres détails et linéaments qui les traversent de part en part. Chef-d'œuvre exceptionnel du créateur ou du travail spontané de la nature - je ne sais -, ces sites aux paysages extraordinaires offrent au regard fatigué par la monotonie des villes bruyantes et polluées de la « civilisation » urbaine des moments de repos, de méditation et d'exaltation salvatrices.

Le paradoxe d'un beau pays qui repousse plus qu'il n'attire le tourisme

Bien que certains rapports internationaux classent l'Algérie au dixième rang parmi les plus beaux pays du monde en termes de contraste, de beauté et de diversité naturelle et géographique, elle demeure cependant une des nations les moins attractives pour le tourisme étranger. A quoi est due cette répugnance manifestée chez le touriste étranger à venir chez nous, bien qu'il puisse être fasciné et admiratif devant les images qui se présentent à son regard à travers les prospectus des agences de voyage ou à travers l'Internet ? [...]

Un accueil rébarbatif et hargneux

Puisque le tourisme ne se limite pas aux complexes de luxe et ne s'intéresse pas forcément à des hôtels de quatre ou cinq étoiles, mais concerne aussi tous les lieux de curiosités et de découverte de l'insolite, du folklorique et du pittoresque, commençons alors par les lieux publics simples et la manière dont ils accueillent le client ordinaire. En effet, partout, et dans quelque lieu où vous foulez des pieds un

lieu public (café, restaurant, hôtel, magasin d'alimentation...) l'accueil est exécration. Le patron ou le garçon de café vous accueille avec une face rébarbative, et heureux si vous ne vous faites pas insulter en lui faisant la remarque sur son attitude peu rassise à votre égard.

Lui demande-t-on gentiment d'essuyer la table encrassée ? Le garçon, et parfois le patron lui-même, vous envoie promener de manière cassante. Si, inversement, le garçon est aimable et de bonne humeur, il opinera de la tête tout en vous faisant attendre une demi-heure ou plus pour nettoyer la table et vous servir. Dans la plupart de ces cafés et restaurants populaires, la politesse, la civilité et la propreté ne sont pas les choses les mieux prisées. Ces traits de conduite vertueuse ne sont pas intégrés dans leur univers mental orienté qu'il est exclusivement vers l'utilitaire et le service « minimal ».

Un manque flagrant d'hygiène et de propreté

Au mauvais accueil réservé à la clientèle bigarrée, s'ajoute le manque d'hygiène. Comme on le verra sous peu, ce phénomène manifeste n'épargne pas les complexes dits pompeusement « touristiques ». Certains hôtels classés quatre ou cinq étoiles ne sont pas à l'abri de la saleté ni de la présence envahissante de ces cafards aussi nuisibles à la santé que répugnants aux regards allergiques. L'exemple des waters (toilettes), illustre de manière frappante le peu de cas accordé à la propreté et au respect du client. En effet, parmi les 802 cafés et restaurants répartis entre le nord (Alger), l'Est (Constantine, Annaba), l'Ouest (Oran) et le Sud (Biskra, Touggourt, Ouargla...) dont je fus un client de passage, il n'est pas un seul qui dispose de waters (WC) propres ou d'une porte qui ferme.

Certains n'en disposent d'ailleurs pas quand d'autres sont bouchés par d'énormes monticules d'excréments aux odeurs pestilentielles. Mais le plus cocasse et qui se répète sous toutes les latitudes du pays, c'est la fermeture à clé des quelques waters fonctionnant tant bien que mal. Si vous n'êtes pas un client familier des lieux, vous ne pouvez pas espérer obtenir du cafetier la clé en question et vous risquez fort bien, dans ces conditions, faire dans votre froc. Il lui indiffère que vous soyez indisposé par quelque crise digestive ou en proie à une diarrhée aiguë.[...]

Quand la propreté se trouve aux prises avec le diable et la violence

Ce n'est pas caricaturer la réalité que de décrire les choses telles qu'elles se présentent à l'œil nu. Il s'agit là, au contraire, d'images vivantes d'un pays qui semble faire fi des règles élémentaires de propreté et d'hygiène et dont les citoyens, marchands et consommateurs, ont l'air de bien s'accommoder de cet état de fait lamentable[...]. Nos bouchers, entre autres, sont la preuve contraire de cette assertion : en exposant des cadavres d'animaux égorgés, sanguinolents, sur le bord des trottoirs poussiéreux que bordent parfois des caniveaux charriant des eaux verdâtres, sans parler des fumées des pots d'échappement, ils montrent par-là même que la propreté est le cadet de leur souci.

[...] Celui qui sait mesurer les choses à leur juste valeur, qui sait apprécier la nature, le beau et l'agréable ne saurait en effet admettre un environnement sale et bruyant.

Le respect de la nature, de l'ordre, de l'autodiscipline et de la propreté sont les marques distinctives du civisme et de la citoyenneté active[...].

Djanet, l'économie locale suspendue aux «affaires» Mariani et Kadhafi

La nouvelle saison touristique au grand sud algérien s'annonce bien ardue à Djanet. Le kidnapping d'une touriste italienne, Maria Sandra Mariani, en février dernier a déjà gâché la fin de saison précédente. La guerre en Lybie ne va pas arranger les choses pour la population locale qui a vu passer un pan du clan Kadhafi. Reportage dans la perle du Tassili, ou la toute proche tension sur la frontière est perceptible et ou pointe déjà le malaise social.

Farouk DJOUADI

Djanet sort en ce début de septembre de sa longue «hibernation» estivale. Les moteurs des 4X4 animent les artères de la petite ville cernée de toutes parts de montagnes rocheuses. Des ouvriers s'affairent ça et là à embellir les devantures de magasins, pratiquement fermés depuis le mois de mai dernier. «On se prépare à accueillir des touristes qui peut-être ne viendront pas», se rend compte, à peine dépit, un marchand de produits d'artisanat. Les doutes de ce commerçant quinquagénaire, vêtu en parfait Targui, ne sont pas sans fondements. Le kidnapping de la touriste italienne, Maria Sandra Mariani, en février dernier, par l'AQMI (Al Qaida au Maghreb) ajouté à la guerre en Lybie voisine, font craindre le pire aux professionnels du tourisme basé dans cette partie sud du parc national du Tassili, un territoire saharien éblouissant de beauté à plus de 2000 km de route d'Alger.

Déjà, la saison dernière, Djanet n'a reçu que 7000 touristes. Un bilan très maigre comparativement à celui enregistré lors de la saison 2009/2010 quand cette région connue mondialement pour ses peintures rupestres a drainé 18 000 touristes. Un record d'affluence dans les annales de Djanet pourtant convertie au tourisme depuis la fin des années 1960.

Le tribunal porte les traces noires de l'émeute

[...] Les causes des mauvaises performances touristiques dépassent cependant de beaucoup le champ d'action des professionnels et de l'ensemble des 15 000 habitants que compte Djanet. Les mises en gardes du Quai d'Orsay, qui a déconseillé au ressortissant français de se rendre dans l'extrême sud Algérien pour cause de «menace terroristes», aggravent le trait. «Les agences de voyages européennes se réfèrent souvent, en ce qui concerne l'Algérie, aux appréciations des Français, et nous avons du mal à convaincre nos partenaires de venir chez nous» souligne le patron d'Azjar Tours.

Toutefois, les professionnels du tourisme de la région ne se sont pas résignés à ce «chantage sécuritaire». Ils comptent inviter leurs partenaires étrangers à Djanet à l'occasion de la journée mondiale du tourisme, le 27 septembre de chaque année. «Nous ferons venir nos principaux partenaires étrangers afin qu'ils puissent constater d'eux-mêmes que la situation sécuritaire au sud algérien, telle que présentée par certaines voix influentes en Europe ne reflètent pas toute la réalité», explique Abdelkader Boughrari le président de l'association des agences de tourisme de la wilaya d'Illizi. Selon lui, la situation sécuritaire s'est nettement améliorée ces derniers mois avec le renforcement des dispositifs de sécurité. C'est peut être là un nouvel argument de vente pour les tours opérateurs. Les débordements de l'insurrection libyenne

sur la région de Djanet n'ont pas amené seulement un clan de la famille Kadhafi entre ses murs. L'armée algérienne s'est déployée et les risques de mauvaises rencontres sur les circuits habituels vers la vallée de la Tadrart au sud, ou vers Bordj Haoues au nord, sont jugés quasiment nuls par les locaux. La fille du «guide» libyen, Aïcha, a même donné naissance à une petite Safia à l'hôpital de la ville, nouvelle curiosité pour touristes «les prochaines bonnes saisons».

L'hôtellerie sauvée par les réfugiés libyens

La ville de Djanet dispose en outre de plusieurs établissements hôteliers qui répondent aux besoins du tourisme moyen gamme. Les plus connus restent l'hôtel Zeriba et le Ténére qui propose des chambres à des prix allant de 2500 à 3500 dinars la nuitée. Et comme le malheur des uns fait le bonheur des autres, Lamine, gérant de l'hôtel Zeriba, reconnaît que son établissement a été sauvé cette année par les réfugiés libyens. L'hôtel Zeriba, doté d'une trentaine de chambre affiche souvent complet depuis le déclenchement de la guerre en Lybie. Pour le reste, Lamine, considère que Djanet n'a pas besoin de beaucoup d'hôtels. Les touristes viennent à Djanet pour faire des circuits à dos de chameau ou sur des 4X4 et passent leur séjour dans le désert. Ils ne font appel aux hôtels que les jours de leur arrivée et de leur départ de Djanet.

En dépit des craintes évidentes de défection de touristes étrangers pour le «chaos» supposé qui entoure la région de Djanet, certains professionnels demeurent optimistes. Plusieurs voyagistes affirment avoir reçu «beaucoup de demande» de l'étranger pour cette saison. Il s'agit plus particulièrement de touristes en quête d'aventures qui préfèrent se rendre à leur destination sans passer via les agences de tourisme de leurs pays. Pour les groupes composés de plus de 5 touristes, les randonnées à dos de chameau ou dans des véhiculés sont toujours accessibles à partir de 3000 dinars la journée par personne avec prise en charge totale. Le parc du Tassili considéré comme le plus grand musée d'art à ciel ouvert dans le monde propose des surprises bouleversantes aux visiteurs. C'est l'un des seuls endroits au monde où le mouflon, espèce classée en voie d'extinction, s'est remis à se multiplier de manière remarquable. Le voyageur Hussein Ayoub considère en fin de compte que rien n'est joué encore. La saison touristique commence dans quelques semaines et on ne sait pas ce qui va arriver, dit-il en montrant du doigt un «Moula Moula», ce petit oiseau noir à la queue blanche considéré par les Touaregs comme un porte bonheur.

[...]



Supplément Economie, Le quotidien d'Oran

6 septembre 2011

Tunisie: les Libyens ont évité un désastre touristique à Djerba

Parmi les dizaines de milliers de Libyens qui se sont réfugiés ces six derniers mois en Tunisie, les plus fortunés se sont installés à Djerba et ont évité le désastre touristique à l'île, boudée par les Européens après le soulèvement qui a emporté Ben Ali le 14 janvier. "Le malheur des uns a fait le bonheur des autres", résume un chauffeur de taxi, Jamel. Alors que 2011 s'annonce d'ores et déjà comme la pire année pour le tourisme tunisien –un secteur qui représente 7% du PIB et emploie 400.000 personnes–, Djerba a pu limiter les dégâts grâce aux réfugiés.

L'île de 139.00 habitants, dont 80% vivent directement ou indirectement du tourisme, accueille toujours quelques milliers de Libyens, qui attendent la chute totale du régime Kadhafi et la fin des combats pour rentrer chez eux. De gros bolidos immatriculés en Libye occupent les places de parkings, et leurs propriétaires remplissent les restaurants, cafés, commerces et maisons de location près de la mer. "Sans eux, ma recette aurait été proche de zéro", reconnaît Chérif, 39 ans, un épicier à Midoun. "Depuis le soulèvement contre le régime libyen nous enregistrons un chiffre d'affaires de 100.000 dinars par jour, soit une augmentation de 10% par rapport à l'année 2010", indique pour sa part Adel Khelifi, sous-directeur d'une grande surface à Houmet Souk, chef lieu de l'île. Selon lui, les Libyens sont "de très bons clients" qui consomment beaucoup les produits alimentaires. "Le coût de leurs achats dépasse les 120 dinars par famille (environ 60 euros)", ajoute M. Khelifi. "C'est vrai que l'argent en devise (des touristes européens) nous manque mais on ne peut pas nier que nous avons été sauvés par nos frères libyens", estime Salem, 49, gérant d'un restaurant dans la zone touristique de Djerba, qui accueille de-

puis deux mois une cinquantaine de Libyens chaque jour. "Au moins on n'a pas fait faillite cette année", renchérit Mohamed, un responsable d'un café branché à Midoun. Accueillant ses premiers clients avec un large sourire peu après la rupture de jeûne en ce mois de ramadan, il ordonne aux serveurs de "les gâter comme il se doit".

"Ils sont loin de chez eux, leur pays est en guerre. Ils ont besoin qu'on leur remonte le moral. Ils méritent bien ça avec ce qu'ils dépensent", explique Mohamed.

Dans quelques hôtels, un prix spécial pour les Libyens a été affiché à la réception ne dépassant pas les 60 dinars (environ 30 euros) pension complète. "C'est un prix symbolique pour ces gens qui vivent une situation difficile. Il faut les aider dans cette période", indique Abdelwahab Majoul, directeur d'un hô tel quatre étoiles.

Les VIP, eux, ont séjourné dans les cinq étoiles, réservés au prix fort. Ces palaces ont accueilli au cours des derniers mois des officiels du régime et des représentants de la rébellion pour des discussions secrètes à l'abri des regards. Mais la présence libyenne et ses conséquences a aussi irrité. Et certains Djerbiens attendent avec impatience le départ de leurs hôtes. "Dès l'arrivée des Libyens, les prix des légumes et des fruits ont presque doublé, s'énerve Ali, un fonctionnaire. "On reste plus d'une heure à faire la queue pour acheter de l'eau et du lait tellement nos magasins sont envahis par les Libyens", ajoute-t-il. "Je comprends parfaitement leur situation, mais ils doivent pas abuser", estime Salem, un bijoutier, qui peste contre "le comportement hautain et impoli de certains" et évoque des rixes entre Libyens ou avec les habitants de l'île surpeuplée.

Kaouther Larbi pour l'AFP, 26 août 2011

Maroc: Les recettes touristiques s'inscrivent en hausse de 9,6%

Le volume des arrivées aux postes frontières a atteint 5,8 millions de touristes à fin juillet 2011, enregistrant une évolution de 3,4% par rapport à la même période de l'année précédente.

L'activité touristique des non-résidents au Maroc a généré 33,4 milliards de dirhams, au titre des sept premiers mois de l'année en cours. C'est ce qui ressort du rapport des statistiques sur le tourisme au Maroc pour le mois de juillet 2011 publié par le département du tourisme et l'Observatoire du tourisme relevant du ministère du tourisme et de l'artisanat. Ainsi, les recettes de l'activité touristique des non-résidents au Maroc à juillet 2011 s'inscrivent en hausse de 9,6% par rapport à la même période de l'année dernière. En effet, selon les données communiquées par la Direction générale de la sûreté nationale au ministère du tourisme, le volume des arrivées aux postes frontières a atteint 5,8 millions de touristes à fin juillet 2011. Ces chiffres sont en évolution de 3,4% par rapport à la même période de l'année précédente. Aussi, selon le ministère du tourisme, cette tendance positive a concerné la majorité des principaux marchés du Maroc. À savoir une hausse de 3% pour la France, de 13% pour l'Allemagne, de 9% pour le Royaume-Uni, de 14% pour la Belgique et de 9% pour la Hollande. Cependant, l'Espagne a enregistré une baisse de 3%. Sur un autre volet, durant cette période, le nombre des arrivées aux postes frontières aériens a enregistré une évolution significative de +6,6%, avec une hausse de 10% enregistrée sur l'aéroport Mar-

rakech Ménara, de 15% sur l'aéroport de Tanger Ibn Battouta et de 20% sur l'aéroport Fès Saïss. Par contre, la voie maritime et la voie terrestre ont enregistré des baisses respectives de 1 et de 5%. S'agissant des nuitées totales enregistrées dans les établissements d'hébergement touristique classés jusqu'à fin juillet 2011, les professionnels relèvent une baisse de 2,4% par rapport à 2010. Aussi, à l'exception de la ville d'Agadir où les nuitées se sont stabilisées, la majorité des principales destinations du Royaume ont vu leurs nuitées reculer au cours des sept premiers mois de 2011. Ainsi, les villes de Marrakech, Casablanca Tanger Fès Rabat et Ouarzazate ont réalisé des baisses respectives de 4, 5, 1, 17, 2 et 11%. Par marché émetteur, la baisse des nuitées du tourisme récepteur est principalement attribuée aux marchés français qui a chuté de 11% et espagnol qui s'incline de 29%. En revanche, les marchés britannique, allemand, belge et arabe ont enregistré, respectivement, des hausses notables de 6, 8, 15 et 2%. Pour sa part, le marché des résidents représente presque le quart des nuitées totales, enregistrant une croissance de 12,4% à fin juillet 2011 comparativement avec la même période de l'année précédente, souligne le ministère du tourisme. Et de noter que depuis le début de 2011, le taux d'occupation moyen des chambres a baissé de deux points par rapport à la même période de l'année 2010 pour s'établir à 42%.

Dounia Mounadi pour Aujourd'hui le Maroc, 7 septembre 2011

Jeune fille et quête identitaire: Vers une nouvelle figure sociale

S'il y a une figure qui ne cesse, ces dernières décennies, d'investir et de marquer le monde social et l'espace public en Algérie, c'est bien celle de la jeune fille. La configuration qu'elle présente, et dont les traits doivent être précisés, bouscule les comportements, les attitudes et les représentations. Il n'est plus possible, de toute évidence, de voir la jeunesse algérienne – vision encore dominante au cours des dernières décennies - dans son seul vecteur masculin. Nous sommes en présence d'une configuration en émergence faisant de la jeune fille une catégorie frayant sa place dans une société en pleine mutation et dont une des caractéristiques essentielles est, sans doute, le conflit des logiques sociales et des valeurs en présence.

[...]

DYNAMIQUE DES RAPPORTS FILLES / GARÇONS

Ce qui n'est pas sans effets, dont le plus important est, au plan symbolique, celui marquant la dynamique du rapport filles / garçons. Au plan familial, la restructuration des rapports parents / enfants et frère / soeur se poursuit mais, d'ores et déjà, la jeune fille est peut-être la principale bénéficiaire de cette restructuration. Dans tous les cas, son statut semble être valorisé – en atteste le « désir de fille » chez les mères – dont il sera question loin.

Les nouvelles technologies de communication - chaînes parabolées et numériques, téléphones mobiles, Internet, etc. - offrent de nouveaux supports et de nouvelles opportunités à ce mouvement – tout en impulsant les désirs et en accentuant les frustrations.

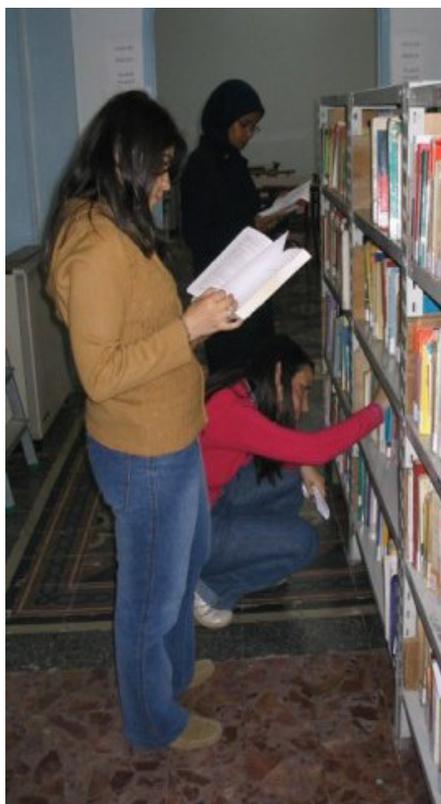
Nous tentons de préciser, dans ses principales directions, cette approche, en mettant l'accent, en particulier, sur des conditions et des modalités de l'émergence de la jeune fille.

Cette approche suggère de voir non seulement ce que la société tend à / ou tente de faire de la jeune fille, par différentes formes de socialisation, mais aussi ce que cette dernière fait elle-même – ou mieux : ce que la jeune fille fait de ce que la société veut faire d'elle. C'est une façon de suggérer de suivre l'approche d'Alain Tournier relative à l'action de la société sur elle-même.

La démarche ici suivie passe, de façon synthétique et principale-

Abdelkrim ELAIDI

ment, par quatre axes : 1) un désir : c'est le désir dont la jeune fille est l'objet mais dont elle sera un jour, à son tour, l'auteur, à savoir ce qu'on a désigné comme « désir



de fille » chez les mères algériennes ; 2) une conquête qui l'impulse au niveau de l'École ; 3) une appropriation qui déplace les frontières et lui permet l'accès à un monde ou plutôt à des mondes virtuels-réels : c'est l'appropriation des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) ; 4) Une inquiétude / un qalaq qui l'habite et qui a trait aussi bien à son avenir qu'à la métamorphose sociale touchant les assignations et les relations de genre.

Dans son ouvrage *Des mères contre les femmes. Maternité et patriarcat au Maghreb*, paru en 1985, et réédité aussi bien à Alger (1990) qu'à Tunis (1995), la grande ethnologue Camille Lacoste-

Dujardin écrivait sous l'intitulé « Naître fille : la honte » : « L'arrivée d'une fille, en Algérie, se fait dans le silence¹. ». Une telle assertion est récurrente. On la rencontre dans de nombreux écrits et recherches. L'Enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant, dite PAPCHILD, réalisée par l'ONS, avec la Ligue des Etats arabes, en 1992, est venue pourtant révéler ou confirmer un fait réel : il y a bel et bien, chez les mères algériennes, un désir de filles.

Ce désir, comme le montre Fatima-Zohra Oufreha en parlant de « révolution silencieuse », même si elle le fait en terme interrogatif, est exprimé massivement par les femmes algériennes (à 92 %).

Le garçon n'est plus, par conséquent, seul à être désiré. Il y a bel et bien là une « attitude novatrice » et une véritable mutation dans les attitudes et représentations. Par ailleurs, cette mutation s'exprime massivement par une non opposition au travail de la fille (à 90 %), par le désir de voir cette dernière à l'Université (79 %), et avec le même niveau d'instruction que le garçon (85 %). Le mariage avant 18 ans est fortement rejeté (96 %).

Fatima-Zohra Oufreha en tire des conclusions essentielles

qu'on peut présenter en deux points :

- « *Quand on connaît la société algérienne, la formulation du désir de filles traduit la nouvelle perception que les femmes ont d'elles-mêmes. Elle reflète les nouveaux rôles et les nouveaux statuts qu'elles assument et qu'elles ont conquis récemment. La perception de soi devient positive. On peut dire que le destin que les femmes voulaient pour leurs filles constitue le meilleur facteur de changement social, positivement orienté [...]* ».

- « *La véritable révolution silencieuse est là, inscrite dans les désirs et les stratégies de femmes qui ne veulent plus que leurs filles aient le même destin qu'elles ! Elles vont donc, par leurs stratégies de contournement et de persuasion, accompagner*

MUTATION SOCIALE ET ESPÉRANCES INQUIÈTES

La jeune fille se déploie ainsi comme configuration en émergence dans un ensemble social en pleine mutation. Désirée, elle est loin d'être acculée à l'attente et au passif. Elle investit l'École et différentes sphères sociales et se saisit des nouvelles formes d'expression et de réalisation, dont les nouvelles technologies.

Dans un passé relativement éloigné maintenant, l'observateur pouvait, à juste titre sans doute, s'inquiéter du sort de l'individu à l'heure des multiples déficits, y compris au plan normatif. C'était le cas de Nefissa Zerdoumi, auteur d'une recherche, parfois injustement ignorée, portant sur l'éducation en milieu traditionnel algérien, qui tirait, concluant cette recherche, une sorte de sonnette d'alarme :

« *Aujourd'hui les valeurs traditionnelles qui comblaient l'esprit et soutenaient le destin de chacun s'effritent. Nous sommes à ce moment difficile où les aveugles espérances ne suffisent plus et où les lucides espérances commencent à peine à être distribuées.* »

Elle faisait référence, évidemment, au Prométhée d'Eschyle (*Prométhée enchaîné*) qui, pour empêcher les hommes de porter des « regards inquiets » vers l'avenir et de pressentir la mort, a fait habiter leur âme d'« *aveugles espérances* ». Il serait plus adéquat, dans le cas de la jeune fille algérienne, de parler d'espérances inquiètes. Elle serait plutôt habitée par une sorte de *qalaq* berquéen, une inquiétude difficilement cernable car touchant l'être et son destin. Il n'est pas loin le temps où, à travers une œuvre romanesque, une jeune arabe du sud Liban, âgée d'une vingtaine d'années en 1958, lançait ce cri : *Anâ Ahyâ ! / Je vis !*, comme une découverte de la vie, amenant l'auteur des *Arabes d'hier à demain* (Jacques Berque, 1960) au constat que « *vivre en Orient est une idée*



neuve ». Leila Baalbaki, née en 1936, venait de faire sans doute une telle découverte, en quelque sorte, à travers l'héroïne de son premier roman : « *[...] Je me suis demandé à qui appartenait ces cheveux tièdes qui se répandaient sur mes épaules. N'était-ce pas les miens ? Tout être vivant n'a-t-il pas des cheveux, dont il dispose comme il lui plaît ?* »

C'est à travers ce type de découverte que se construit, à notre sens, le profil identitaire qui est loin d'être une sorte d'assignation essentialiste définitive de cet

être, toujours en friche, en réalité, et qui n'a pas fini d'émerger.

CONCLUSION

Il ne s'agit pas, en effet, pour la jeune fille, de simplement affirmer ou réaffirmer son identité, une identité dont la configuration est déjà acquise, ou d'adopter un des modèles identitaires qui seraient proposés par la société et auquel elle pourrait s'identifier et s'y reconnaître avant d'être reconnue par les autres. La tentation est grande de mettre l'accent sur la représentation de soi de l'adolescente, en terme d'élaboration identitaire, dans une perspective de double appartenance - traditionnelle et moderne. L'adolescente finirait par adopter une position mobile qui associerait tradition et rénovation. Car, c'est au moment même où la jeune fille tend à s'autonomiser comme être à part entière qu'elle est rappelée à l'ordre - les représentations dominantes ne la donnant comme accomplie que par le mariage et la maternité. Mais l'idée de non accomplissement est à distinguer de celle de l'inachèvement qui, dans l'approche anthropologique²⁷, permet justement la saisie de la dynamique de l'actuel, de ses tensions, son sens et son enjeu.

C'est dire qu'émergent, de nos sociétés, les intérieurs et l'invisible social, ou comme disait Jacques Berque : « *Notre époque est celle de l'éruption des intérieurs : intérieurs du pays, de la société, de la personne, du langage.* »

les
cahiers
du
cread

Les Cahiers du CREAD n°92 / 2010

Algérie: A fond la réforme!

Le 11 septembre a vu le gouvernement algérien plancher comme jamais sur des problématiques très délicates?: les lois sur les partis et les associations ainsi que le code de l'information. La question de la réhabilitation du Front islamique du salut (FIS) a suscité de vifs débats, avant que Abdelaziz Bouteflika ne tranche. Pour le moment.

Jamais, de mémoire d'Algérien indépendant, un Conseil des ministres n'aura duré autant?: plus de vingt-quatre heures?! Aucune crise majeure (et l'Algérie en a pourtant vécu ces cinquante dernières années), pas même l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, le 29 juin 1992, n'avait provoqué autant de palabres dans la grande salle du palais d'El-Mouradia. Le 11 septembre 2011, quand le reste du monde avait les yeux tournés vers New York, Abdelaziz Bouteflika convoquait son gouvernement. À l'ordre du jour?: les réformes politiques profondes qu'il avait promises, le 15 avril, alors que le vent de la révolution soufflait en Tunisie et en Égypte, et que l'insurrection de Benghazi secouait les fondements de la dictature en Libye. Au menu de ce 11 septembre donc?: la refonte de la loi sur les partis, la révision de celle sur les associations et le nouveau code de l'information.

La loi sur les partis, censée conforter le pluralisme politique, a été revue à la suite des concertations avec la classe politique et la société civile,

Cherif OUAZANI

menées par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation. Elle limitera les pouvoirs de l'administration sur l'agrément des partis, ouvrant des voies de recours aux demandeurs et imposant au ministère de l'Intérieur un délai de soixante jours pour donner son avis motivé. Au-delà, l'agrément sera délivré d'office. Mais le débat se concentre sur un seul point?: faut-il réhabiliter le Front islamique du salut (FIS, dissous en mars 1992 par la justice)?? Très vite, deux camps s'opposent.

Le camp du refus

LE STATUT PARTICULIER DU JOURNALISTE BIENTÔT PRÊT



Le premier milite pour le retour des islamistes radicaux, au nom de la réconciliation nationale. Emmené par Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN et ministre d'État, secondé par Mahmoud Khoudri, ministre des Relations avec le Parlement et membre de l'ex-parti unique, le camp des « réhabilitateurs » compte également les ministres issus du Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas, d'obédience Frères musulmans). En face, le camp du refus se résume à deux membres du gouvernement?: Yazid Zerhouni,

vice-Premier ministre, et Khalida Toumi, ministre de la Culture. Leur détermination compense le poids du nombre, d'autant qu'ils enregistrent l'apport d'Ahmed Ouyahia. Le Premier ministre affirme que la charte sur la réconciliation nationale de 2006 avait interdit la pratique politique à ceux qui ont encouragé et commandité les actes terroristes. Bouteflika tranche?: pas de retour du FIS.

PRESSE La loi sur les associations inspire autant de passion. L'organisation de la démocratie participative est moins aisée qu'on ne le

pense. Mais, après deux heures d'échanges, le texte est adopté. Alors que Nacer Mehal, le ministre de la Communication, s'apprête à lire son projet sur la troisième partie des réformes, il est interrompu par le chef de l'État?: « Nous sommes fatigués et avons besoin de souffler. Nous reprendrons nos travaux demain à 8 heures. » Le lendemain, la séance est plus rapide. La nouvelle loi sur l'information ex-

clut « toute peine privative de liberté pour les journalistes dans le cadre de leur activité professionnelle ». La dépénalisation des délits de presse, vieille revendication de la corporation, est adoptée, et l'ouverture de l'audiovisuel, monopole exclusif de l'État depuis l'indépendance du pays, est consacrée. Un joli pas en avant que tous les médias attendent de voir confirmé.

Suspicion chez les professionnels des médias

L'agrément de nouveaux titres sera soumis au quitus...

Tiède et suspicion. L'annonce de la levée (prochaine) du monopole public sur le champ audiovisuel est accueillie avec froideur et circonspection par les professionnels des médias. Et pour cause ! L'ambiguïté entourant la démarche (verticale) des pouvoirs publics n'augure pas d'une réelle ouverture du paysage audiovisuel.

Le pouvoir politique annonce d'ores et déjà qu'il gardera la main haute sur la délivrance des autorisations d'émettre et maintient le flou sur le contenu de la «loi spécifique» annoncée pour compléter les dispositions de la nouvelle loi organique sur l'information. L'ouverture de l'activité audiovisuelle se fera, selon le communiqué du Conseil des ministres, «sur la base d'une convention conclue entre la société algérienne de droit privé concernée et une autorité de régulation de l'audiovisuel, validée par une autorisation délivrée par les pouvoirs publics». Une ouverture qui s'annonce donc biaisée, en trompe-l'œil. Chez les professionnels, pas de jubilation dans l'air, mais beaucoup de réserves. Le secrétaire général par intérim du Syndicat national des journalistes (SNJ), Kamel Amarni, ne veut pas céder, dit-il, à l'«euphorie ambiante, alors qu'il ne peut s'agir que d'une ouverture sous haute surveillance, très contrôlée» par le pouvoir politique.

Même s'il concède quelques points positifs au nouveau code de l'information : dépenalisation du délit de presse et suppression des peines privatives de liberté, Amarni craint que cette «ouverture» ne tourne court. «Pourquoi créer une instance de régulation de l'audiovisuel en sachant qu'elle ne sera pas fondée de pouvoir et qu'elle aura une existence de pure forme ?», s'interroge-t-il.

L'opacité dans le processus de délivrance d'autorisations d'émettre mine toute la démarche publique et renseigne sur les «arrière-pensées» prévalentes. «Cette ouverture, qui exclut de son champ les médias publics, ne profitera qu'aux puissances de l'argent.»

Pour preuve, précise-t-il, les cinq dossiers de demande d'agrément actuellement sur la table du gouvernement émanent de grands chefs d'entreprise, tels que Haddad (ETRH), Rebrab (Cevital), Djillali Mehri, patron du

Mohand AZIRI

groupe éponyme, Echourrouk, BeurTV, etc. Journaliste free-lance, El Kadi Ihsan ne crie pas à la «révolution» médiatique. Les «officines» au pouvoir procéderont, selon lui, au «cas par cas» en privilégiant l'octroi d'agrément aux seuls «produits amis», entendre par là, les investisseurs et autres hommes d'affaires proches du «palais». «Car je ne vois pas ce qui empêcherait que Haddad (patron de l'ETRH) possède sa propre chaîne de télévision (...).» La loi, telle qu'elle a été conçue, confère au pouvoir le moyen de choisir lui-même les opérateurs avec lesquels il voudrait traiter.

Ouverture... sur les puissances de l'argent ?

Belkacem Mostefaoui, professeur et directeur adjoint de l'Ecole supérieure de l'information et la communication, se dit tout aussi sceptique. «C'est un leurre, juge-t-il. Sous couvert d'ouverture, le pouvoir ne cherche qu'à faire profiter les copains et les coquins proches du château, les premiers qui seront servis quand il sera question de création de chaînes privées.»

Il y avait, selon lui, de la «précipitation», une «absence totale de transparence», «comme un jeu caché» dans la conception de ce projet de loi. L'autorité de régulation sera à l'audiovisuel ce que l'ARPT est pour les télécommunications, «une instance bidon», commente-t-il.

«les réformes d'après-88 étaient plus ambitieuses»

La tentation est forte de copier en la matière les modèles égyptien, libanais, tunisien, marocain, italien... avec une «marchandisation» effrénée de l'audiovisuel faite d'une foultitude de chaînes commerciales créées par les «compagnons idéologiques» des régimes. «Il y a une strate sociale algérienne qui, souligne-t-il, a gagné beaucoup d'argent, singulièrement depuis le début du terrorisme et par l'accroissement de la rente pétrolière et il y a ceux qu'on peut désigner comme les «nouveaux entrepreneurs en audiovisuel» qui veulent placer leurs billes, parce que c'est rentable (publicité, visibilité, lobbying). Je crains, en effet, que la société algérienne, qui n'a jamais connu de service public de l'audio-

visuel, dans le vrai sens du terme, ne le connaisse jamais, parce que cette ouverture est annonciatrice de création de télécommerciales créées par les seuls rentiers du sérail et dans ce cas, on perdrait beaucoup de plumes en matière de droit à l'information.»

Journaliste à l'Agence presse service, Mustapha Aït Mouhoub, également animateur de l'«Initiative pour la dignité du journaliste», regrette que la revendication d'ouverture médiatique soit traitée avec des «demi-mesures». «Soit, on ouvre complètement en mettant des garde-fous, soit on continue à verrouiller le paysage, mais on ne peut se satisfaire de demi-mesures.» Il s'agirait néanmoins d'une «première», une «ébauche d'ouverture», mais le défi est plus «important».

Car en plus de l'ambiguïté entourant la démarche des pouvoirs publics, les «conditions objectives» pour le lancement de chaînes privées ne sont pas réunies, d'après lui. «L'absence totale d'un marché et d'une industrie de l'image est un handicap sérieux. Ce ne sont certainement pas les quelques boîtes audiovisuelles privées qui pourront combler ce vide», affirme Aït Mouhoub.

Ex-directeur du Soir d'Algérie et président du défunt conseil d'éthique et de déontologie, Zoubir Souissi refuse de jeter le bébé avec l'eau du bain.

Souissi estime qu'il y a incontestablement «évolution», même s'il reconnaît que la philosophie des réformes engagées en la matière après la révolte d'Octobre 1988 sont beaucoup «plus ambitieuses» que celles proposées par le Conseil des ministres. «Il est certain, ajoute-t-il, que nous sommes en décalage par rapport à la dynamique des révolutions arabes. Nous ne savons pas, à la lecture du communiqué sibyllin du conseil du gouvernement, où le pouvoir veut en venir en matière d'ouverture, mais nous n'avons pas le choix, nous sommes l'un des rares pays avec la Corée du Nord à n'avoir qu'une seule chaîne : on doit prendre ce qu'il (pouvoir) nous donne et revendiquer le reste après.»

El Watan
14 septembre 2011

Dans les studios de Dzair Web TV, la première chaîne de télévision algérienne sur internet

Pas très loin de la présidence de la République, c'est dans une villa dans le quartier du Golf (El Mouradia), au centre de la capitale, qu'une petite équipe de journalistes et de professionnels de la communication confectionnent les programmes de la toute nouvelle Dzair Web TV. Caméras, ordinateurs et un tout petit plateau de tournage... Le lancement de cette nouvelle télé sur internet n'a visiblement pas nécessité de très grands moyens financiers mais beaucoup d'ambition pour franchir le pas de l'obscurité des circuits traditionnels à la lumière du web et de l'informatique.

Hadjer GUENANFA

Quinze heures passées de quelques minutes, mercredi après midi. L'ambiance à Dzair Web TV est calme, presque morose. Un journaliste, deux techniciens et une animatrice sont présents. « C'est plus animé quand il y a des matchs puis le montage, ou lors de l'enregistrement des émissions », rassure Ryad Belkhedim, ex journaliste à la Chaîne III de la Radio nationale et directeur de la web TV. Celle-ci ne diffuse, pour l'instant, que du contenu à caractère sportif. Une sorte de stratégie de pénétration, explique notre interlocuteur, puisque leur première cible est la jeunesse. Plusieurs numéros de Dzair Foot et du Café des sports, les deux émissions proposées, sont disponibles sur le site.

La chaîne ne sera pas pour autant dédiée exclusivement aux "footeux". Ses responsables pensent d'ores et déjà à diversifier les programmes. Des émissions à la fois économiques et culturelles seront proposées aux internautes avant la fin de l'année. Elles sont actuellement à l'étude. Ils ne donnent pas beaucoup de détails mais assurent qu'ils réservent pas mal de surprises. La politique ? Pourquoi pas, si le contexte socio-politique du pays s'améliore, répondent-ils. D'autres nouveautés sont réservées pour le début de l'année 2012, dont la diffusion de certains programmes en direct.

Le géant des travaux publics et patron du Groupe médias Temps nouveaux, avec ses deux quotidiens en français et en arabe, Ali Haddad, a fait appel à deux agences de communication algériennes pour la réalisation de ce projet, dont Lotus médias. Ses contours commencent à se dessiner



ner début janvier 2011. Son lancement est intervenu vers la fin août après avoir obtenu les autorisations nécessaires. « L'idée de lancer une web TV n'a rien à voir avec les promesses du président de la République [lors de son discours d'avril dernier, ndlr] concernant l'ouverture du champ audiovisuel. Dzair web TV existera même après l'ouverture », indique Yacine Titem de Lotus Médias.

Lui et le reste de l'équipe se considèrent aujourd'hui comme des

pionniers dans le domaine. Très optimistes, ils ambitionnent même d'arriver à cinq millions de visiteurs par mois dans deux ans. La qualité médiocre du débit internet en Algérie ne leur fait pas peur. Ils croient à une évolution dans ce sens. Actuellement, ils ne sont qu'à dix mille visiteurs par jour. Un "exploit" réalisé en trois mois, car « le concept est unique », tient à souligner M. Titem. « À l'étranger, une web TV est plutôt utilisée dans la communication d'entreprise », poursuit-il. Pour lui et ses collègues, Dzair web TV est un modèle entre la télé et le web. C'est la télé mais autrement.

Le web est un outil inédit qui offre à chacun l'opportunité de s'exprimer et de partager son point de vue. Les concepteurs de Dzair web TV comptent bien profiter de sa puissance et de toutes ses évolutions techniques pour attirer encore plus d'internautes algériens. Ces derniers « sont aussi des rédacteurs de cette chaîne, ils proposent souvent des thèmes », s'enorgueillit M. Belkhedim. Consciente que la concurrence est inévitable, tant les espérances que porte le web sont énormes dans un espace encore verrouillé par le politique, l'équipe de Dzair web TV tente déjà de se faire sa place

InfoSoir
26 septembre 2011

Manipulation des réseaux sociaux

Les internautes algériens ne sont pas dupes

Nora CHERGUI

Certains ont compris à leurs dépens qu'Internet est tout à la fois une source merveilleuse d'information et un outil très efficace de désinformation, voire un moyen de propagande et de déstabilisation.

Facebook et Twitter, présentés comme des vecteurs de démocratisation, en sont le meilleur exemple. Car ils sont pour beaucoup dans les mouvements de révolte que d'aucuns surnomment printemps arabe. Les « appels à la révolution » anonymes sont devenus monnaie courante. Le dernier en date concerne notre pays. Depuis fin août les habitués de la toile se voient invités à « sortir dans la rue le 17 septembre et manifester ». Mais l'écho escompté n'a pas eu lieu. Pour la simple raison qu'il faut être dupe pour croire en la sincérité des initiateurs de cet appel, engagés virtuellement pour « le changement en Algérie ». Les internautes algériens l'ont très bien compris. Car

ils ont encore à l'esprit l'histoire de la bloggeuse syrienne, qui a mis le feu à la poudrière, mais qui était en fait un blogueur américain installé en Ecosse. Les commentaires des surfeurs en disent long sur la maturité de notre jeunesse dont on dit qu'elle est apolitique mais grandement patriotique. En témoigne cette réplique : « Au lieu de diffuser votre discours soi-disant pour "SAUVER LE PAYS", allez sauver les Palestiniens. Les exemples de certains pays arabes et plus récemment la Libye nous ont ouvert les yeux. Le chaos qui règne en Tunisie, on n'en veut pas ici !!! "Les Algériens ne sont pas dupes, laissez tomber. Laissez-nous régler nos problèmes nous-mêmes", ou encore cet autre commentaire qui qualifie cet appel d'hold-up au nom de la liberté. « Attention, je vous invite à nous réunir et de nous unir, le 17 septembre 2011, contre le complot prévu contre l'Algérie, Etat et peuple, c'est un hold-up au nom de la liberté et de la démocratie, faites le choix et devenez acteur, au lieu de subir, pre-

nez la parole ici votre voix et votre mot comptent. » Les membres du réseau social ont également compris que le choix de la date « 17 septembre » n'est pas fortuit. D'ailleurs le ministre de l'Intérieur l'a confirmé. Dans une déclaration à notre confrère Ennahar dans son édition de jeudi, M. Daho Ould Kablia a accusé des parties étrangères et hostiles à notre pays de vouloir provoquer des troubles. « Des indices nous orientent vers des parties étrangères en relation avec l'entité sioniste. Pour preuve la date choisie coïncide avec la signature des accords de Camp David entre l'Egypte et Israël (17 septembre 1978), les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila ont été perpétrés les 16 et 17 septembre 1982. Le ministre s'est déclaré confiant : « Il ne se passera rien aujourd'hui », car selon une enquête menée par les autorités il y a "réticence générale quant à ces appels malveillants", au grand dam de ces cyber activistes.

Facebook en Algérie Le 22 Avril 2010

Facebook est un réseau social créé par Mark Zuckerberg et destiné à rassembler des personnes proches ou inconnues. Il est **le deuxième le plus visité au monde** après Google. Facebook est né à **Harvard** : il était, à l'origine, le réseau social fermé des étudiants de cette université avant de devenir accessible aux autres universités américaines. La vérification de la provenance de l'utilisateur se faisait alors par une vérification de l'adresse électronique de l'étudiant. **Le site est ouvert à tous depuis septembre 2006.**

Nombre d'inscrits

VS

EL MOUDJAHID
LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE
18 septembre 2011

1962, les disparus d'Algérie

Guy Pervillé

Après le cessez-le-feu du 19 mars, 3000 civils français sont enlevés en Algérie ; 1700 ne reviennent pas. Des récentes recherches le confirment. Les français savent que la guerre d'Algérie a coûté la vie à près de 25000 militaires français, dont les noms sont enregistrés au mémorial du Quai-Branly à Paris depuis le 5 décembre 2002. Mais ils n'ont pas pris conscience du fait que des milliers de leurs compatriotes ont été enlevés (...). Pourtant, les pouvoirs publics ont reconnu un nombre alarmant de disparus. Selon le secrétaire d'Etat aux affaires algériennes Jean de Broglie, parlant au sénat le 24 novembre 1964, sur 3018 personnes signalées comme disparus avant le 19 mars 1962 : 375 depuis le 1^{er} novembre 1954. Le bilan des morts et des blessés s'élevant quant à lui pour la période 1954-1962 à 2788 tués et 7541 blessés. Il s'agit là des français soumis au code civil, et non des « français musulmans », qui furent parmi les victimes (16378 tués, 13610 blessés et 13296 disparus avant le 19 mars 1962)

L'ANNEE TERRIBLE :

Les violences en Algérie n'ont pas cessé avec l'annonce de la signature des accords d'Evian par les délégations du gouvernement français et du FLN, le 18 mars 1962, ni le cessez-le-feu. L'OAS rassembla aussitôt les partisans de l'Algérie française sous l'autorité nominale de l'ex-général Salan, qui ordonna de mettre en échec le cessez-le-feu (...). Très vite, l'OAS ouvrit le feu sur un groupe de soldats du contingent le 23 mars à Bab el-Oued. Le 26 mars, rue d'Isly, un barrage de tirailleurs algériens de l'armée française tira sur une manifestation de solidarité des algérois français. Le gouvernement français rejeta toute la responsabilité sur l'OAS (...). En effet, moins d'un mois après le cessez-le-feu, des enlèvements se multiplièrent dans Alger et Oran et dans les campagnes voisines... Ces enlèvements suivis par les premières découvertes de charniers, provoquèrent une panique dont témoignent les journaux de Francine Dessaigne à Alger et du père de Laparre à Oran (...). Le 5 juillet à Oran, des centaines d'Européens furent enlevés à la suite de mystérieux coups de feu tirés sur la foule des algériens manifestant leur joie de l'indépendance dans les rues (...)

COMBIEN DE VICTIMES ?

Durant plusieurs décennies, la fermeture des archives publiques a empêché d'en dire plus que les bilans officiels, malgré la persévérance d'un groupe de chercheurs qui s'efforçaient de lutter contre l'oubli. Depuis quelques années, il y a du nouveau. Après la formation d'un groupe de recherches des français disparus en Algérie par Colette Ducos-Ader, le prêtre oranais Mgr Boz, les historiens Jean Monneret et Maurice Faivre, en octobre 2002, les archives du ministère des affaires étrangères ont publié plusieurs

bilans successifs. De son côté, Colette Ducos-Ader a établi en octobre 2010 un fichier de 4366 noms. Cette liste comprend des civils (3847) et de militaires (519 dont 342 avant le 19 mars 1962 et 177 après). Parmi les 3847 civils enlevés, 1803 personnes ont été libérées (...) En tenant compte du nombre de cas incertains (380), le nombre de personnes présumées décédées parmi les civils enlevés se situerait donc entre 1664 et 2044 cas. Chargé de mission par la mission interministérielle aux rapatriés de 2008 à 2010, l'historien Jean-Jacques Jordi a confronté toutes les archives disponibles avec les enquêtes antérieures, et en a tiré un livre. Il est notamment parti d'une liste du ministère des affaires étrangères établie en 2007 qui mentionne 2267 noms de disparus supposés. Parmi eux, 1614 personnes sont présumées décédées, dont 112 militaires non inscrits sur le mémorial du Quai-Branly et 84 inscrits : 1466 « européens » et 148 « français musulmans », en fait le nombre de ces derniers est sans doute plus élevé mais n'est pas établi. Outre les 1614 présumés décédés, Jordi dénombre parmi les disparus 171 cas incertains dont 41 sans requête des familles, 33 cas « hors propos », 343 personnes rentrées France ou vivant en Algérie, 97 corps retrouvés et inhumés. Ce

bilan permet de conclure à un nombre total de civils disparus proche des 1700 personnes. Ce qui représenterait la majorité absolue des quelque 3000 personnes dont la disparition avait été reconnue en 1964 par Jean de Broglie. Jordi fournit un tableau de la répartition des disparus en pourcentages et par départements, montrant une très forte inégalité, puisque l'Algérois en représente plus de 50% et l'Oranie plus de 40% (...)

LA FIN DES POLEMIQUES ?

A Perpignan, dans un local appartenant à la mairie, un mémorial des disparus en Algérie de 1954 à 1962 inauguré par le cercle Algérieniste le 25 novembre 2007 a suscité l'opposition de plus de 30 organisations de gauche. Jordi remarque que la liste de 2670 noms du mémorial comporte 868 noms gravés abusivement, soit près de 40% d'erreurs. Les chefs du FLN, n'ont semble-t-il jamais fourni les explications publiques. Seule exception, le chef de la zone autonome d'Oran, Si Bakhti, qui publia le 6 juin 1962 une directive interdisant tout enlèvement. N'oublions pas que les algériens restent les principales victimes de la guerre. Mais les français d'Algérie eux aussi ont souffert

L'HISTOIRE n° 376

La liberté d'écrire l'histoire

Janina Messali travaille depuis trente sept ans dans la reconstruction de la mémoire de son père, Messali Hadj. Nous l'avons rencontrée au quartier les Dahlias à Kiffane (...)

Le Quotidien d'Oran : Que ressentez vous à chaque fois que vous foulez le tarmac de l'aéroport qui porte le nom de votre père ?
Djanina Benkelfat : De l'émotion (...)

Q.O. : Le 3 juin de chaque année, Les Amis du PPA se font un point d'honneur de commémorer comme à l'accoutumée chez Hadj Omar Lachachi l'anniversaire de la disparition de Messali. Un commentaire.
D.B. : Ecoutez Hadj Omar Lachachi est un très vieux militant, il a fréquenté le PPA et le MTLD très tôt ; (...)

Q.O. : Le mot réconciliation vous semble peut-être juste ?
D.B. : Ni l'un, ni l'autre (...). On réhabilite quelqu'un qui a fait une chose de grave, et puis, on s'aperçoit finalement que ce n'est pas aussi répréhensible que ça, ça ne le concerne pas. Quant à la réconciliation, c'est qu'il faut s'être disputé avec quelqu'un pour se réconcilier, (...) Voilà un homme qui a été évacué de la politique violemment, qui a été occulté par l'histoire écrite depuis l'indépendance, et donc là se pose un problème, pas une fâcherie, donc il n'y pas lieu d'avoir de réconciliation. Il s'agit pour beaucoup d'algériens de comprendre ce qui s'est passé, qu'elles sont les causes de son évacuation. Ces causes sont politiques (...). Je ne suis pas en train de réécrire l'histoire mais j'ai donné les moyens aux historiens

de le faire, c'est-à-dire que j'ai fait paraître les mémoires de mon père en 1982, que j'ai archivé tous les documents que mon père a laissés derrière lui, que j'ai fournis à André Julien, Mohamed Harbi, Benjamin Stora que tout le monde connaît mais que personne ne lit. Après les gens disent que tu ne connais l'histoire, si elle n'est pas écrite en Algérie, je peux vous affirmer qu'elle est écrite ailleurs, et c'est triste. On attend des réformes de ce point de vue là et des libertés d'écrire, j'espère qu'elles ne vont pas tarder. C'est moi qui à fournis toutes ces archives que Mohamed Harbi a publiées dans les années 80 (...). On a eu la chance d'avoir Charles André Julien qui a présidé le conseil scientifique (...). Vous savez qu'il y a quelque chose dans cette société, des partis politiques, ce n'est pas dans leur programme de revisiter l'histoire (...). Il y a des élites, la société civile (...), ça ne les intéresse pas, ils s'investissent ailleurs (...). Quand on parle de Messali, on revient toujours à l'actualité, parce qu'il a été porteur de la date d'ouverture, il a demandé la liberté, il en a payé le prix, parce que la liberté ça a un prix, on ne fait pas de cadeau de la liberté, jamais, ça s'arrache (...).

Djanina Benkelfat Messali
au **Le Quotidien**,
propos recueillis par **Allal Bekkai**

17 septembre 2011

[BIBLIOGRAPHIE]

L'Équation Africaine (Roman)

Yasmina Khadra
Julliard, 2011



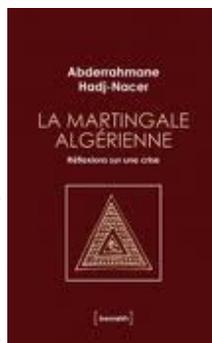
A la suite d'un terrible drame familial, et afin de surmonter son chagrin, le docteur Kurt Krausmann accepte d'accompagner un ami aux Comores. Leur voilier est attaqué par des pirates au large des côtes somaliennes, et le voyage « thérapeutique » du médecin se transforme en cauchemar. Pris en otage, battu, humilié, Kurt va découvrir une Afrique de violence et de misère insoutenable où « les dieux n'ont plus de peau sur les doigts à force de s'en laver les mains ». Avec son ami Hans et un compagnon d'infortune français, Kurt trouvera-t-il la force de surmonter cette épreuve?

En nous offrant ce voyage saisissant de réalisme, qui nous transporte, de la Somalie au Soudan, dans une Afrique orientale tour à tour sauvage, irrationnelle, sage, fière, digne et infiniment courageuse -, Yasmina Khadra confirme une fois encore son immense talent de narrateur.

La martingale algérienne, réflexion sur une crise (Essai)

Abderhamane Hadj-Nacer
Barzakh, 2011

Après une brillante carrière dans la haute fonction publique algérienne, Abderrahmane Hadj-Nacer revient, dans cet ouvrage, sur son parcours, son héritage familial, ses engagements. Inquiet de la situation actuelle, des blocages multiples qui persistent, il livre ici une analyse sans concession – un rien désabusée – de l'état de son pays. Cependant, refusant de céder au fatalisme, il propose quelques pistes concrètes pour sortir de l'impasse.



Protestations sociales, révolutions civiles

Sarah Ben Néfissa et Blandine Destremau (coord.)
Revue Tiers-Monde (H.-S.n°2), A. Colin, 2011



Cet ouvrage propose d'analyser ces mouvements à la lumière des mutations sociales et politiques de ces sociétés : diminution des capacités distributives des États, fin de l'émigration massive, érosion des solidarités traditionnelles et du modèle patriarcal de la famille, urbanisation, éducation, participation accrue des femmes à l'activité sociale et économique et, enfin, révolution des moyens de communication. On y lira des travaux de recherche portant sur l'Égypte, la Tunisie, le Maroc et le Liban.

[FILMOGRAPHIE]

Les hommes libres

Ismaïl Ferroukhi (réalisation)
France-Maroc, 2011; durée: 1h50

1942, Paris est occupée par les Allemands. Younes, un jeune émigré algérien, est contraint de vivre du marché noir. Son cousin, avec qui il partage un appartement, sabote une usine et disparaît dans la clandestinité. Arrêté par la police française, Younes est accusé de complicité et menacé d'être fusillé. Mais l'inspecteur de police lui propose un marché : sa liberté



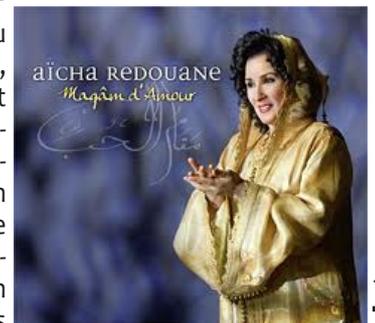
contre une surveillance de la Mosquée de Paris, soupçonnée d'aider des résistants et des juifs. Dans la mosquée, Younes rencontre le chanteur d'origine algérienne Salim Halali. Touché par sa voix et sa personnalité, il se lie avec lui, découvrant peu après qu'il est juif. Malgré les risques, Younes met un terme à sa collaboration avec la police. Entre Younes et Salim naît une amitié qui se développe au gré des événements. Les lois anti-juives et la répression allemande n'empêchent pas Salim de continuer ses activités de chanteur. Mais l'étau se resserre peu à peu sur lui. Un soir, Salim est arrêté par la Gestapo qui le soupçonne de dissimuler son identité juive. Face à cette barbarie, Younes, l'ouvrier immigré et sans éducation politique, se métamorphose progressivement en militant de la liberté.

[DISCOGRAPHIE]

Maqâm d'Amour

Aïcha Redouane
Le chant du monde, 2011

Spécialistes de l'Art du Maqâm arabe, Aïcha Redouane et Habib Yammine apportent leur contribution à la tradition du Maqâm par de nouvelles compositions mettant en musique les grands poètes mystiques.



Dans la constellation des noms féminins qui ont marqué l'histoire arabo-musulmane de leurs lumières, Râbi'a Al-'Adawiyya tient une place importante. C'est à elle que ce disque est consacré.

Les paroles d'Amour de Râbi'a n'ont pas d'âge et paraissent avoir été prononcées au 21e siècle tant elles sont d'actualité par la force et la douceur de leur pureté et de la lumière qu'elles diffusent. Aujourd'hui comme au 8e siècle, ces poèmes sont un remède pour les cœurs souffrants, un baume pour les esprits en quête de lumière, un repère et un apaisement pour tous les êtres humains, par-delà les cultures, les religions et les opinions.